

---

## L'auto-gouvernance économique allemande

René Lasserre

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rea/4013>

DOI : 10.4000/rea.4013

ISBN : 978-2-8218-0886-7

ISSN : 1965-0787

### Éditeur

CIRAC

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2010

Pagination : 1-2

ISSN : 1156-8992

### Référence électronique

René Lasserre, « L'auto-gouvernance économique allemande », *Regards sur l'économie allemande* [En ligne], 95 | mars 2010, mis en ligne le 08 mars 2010, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rea/4013> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rea.4013>

---

## ***L'auto-gouvernance économique allemande***

Alors qu'elle semblait s'être enlisée dans les froideurs hivernales, la reprise allemande reprend progressivement vigueur sous l'effet d'une demande mondiale dont le regain se confirme et ne cesse de s'élargir. Celle-ci ouvre à nouveau la voie au redémarrage de l'activité exportatrice dont la chute brutale de plus de 20% au début de 2009 avait entraîné la République fédérale dans la plus profonde récession de son histoire. Le principal moteur de l'économie allemande devrait ainsi progressivement remonter en régime et permettre au pays de renouer avec une croissance de l'ordre de 1,5 à 2 % en 2010. Mais après le recul record de 5 % en 2009, ce ne sera qu'un rétablissement très partiel, puisqu'à la fin de l'année la production allemande retrouvera tout juste le niveau qu'elle avait atteint en 2006 au sortir de la longue période de stagnation de la première moitié des années 2000.

La sortie de crise ne s'amorce en effet que très progressivement mais saura tirer parti d'atouts indéniables, au premier rang desquels figure l'excellente tenue de l'emploi, avec un chômage qui en dépit du choc de la récession n'a augmenté sur un an que de 91 000 personnes et a été contenu, grâce au recours au chômage partiel, à 8,7 % des actifs, préservant ainsi à la fois un niveau satisfaisant de demande intérieure et l'essentiel du capital de qualifications de l'industrie. La compétitivité des entreprises s'en est certes trouvée transitoirement détériorée par une hausse de leurs coûts salariaux unitaires, mais celle-ci devrait être vite amortie par leur capacité à répondre efficacement à la reprise de la demande par une offre de qualité et de surcroît innovante.

Les incertitudes de la sortie de crise résident en fait moins dans la réactivité et la dynamique intrinsèques, largement préservées, de l'économie réelle, que dans les contraintes provenant de la difficile remise en ordre du cadre général de l'activité. Celle-ci n'en est encore qu'à ses débuts et se décline en de multiples chapitres de politique économique dont la plupart restent à écrire. Laissons de côté la question de la réorganisation du système financier et de la politique monétaire qui relèvent à l'évidence d'une concertation de longue haleine à l'échelle internationale ou européenne. Pour ce qui relève de la politique domestique des Etats, se pose en Allemagne, comme ailleurs, la question des modalités de sortie progressive des différentes mesures de soutien conjoncturel de l'Etat à l'économie, mais ce ne sont que des mesures d'opportunité secondaire au regard des contraintes majeures qui découleront de l'incontournable remise en ordre des finances publiques.

Sur ce terrain, l'horizon n'est clair en Allemagne que pour l'année en cours, qui reste placée sous le signe du soutien à l'accélération de la croissance, assuré par un paquet fiscal de 8,5 milliards € combinant un ensemble hétéroclite d'allègements fiscaux en faveur des familles et des entreprises, d'exonérations de droits de succession et d'une réduction de TVA en faveur de l'hôtellerie. Entièrement financées par l'endettement, ces mesures portent le déficit public prévu pour 2010 au niveau record de 86 milliards €, soit 5,5 % du PIB.

Ce n'est qu'à partir de 2011, une fois la reprise installée, que doit s'enclencher une politique de consolidation rigoureuse dont seul le cadre d'ensemble est fixé par une double contrainte : l'une constitutionnelle, celle du frein à l'endettement inscrit dans la Loi fondamentale par la Grande coalition et qui oblige de réduire l'endettement public global à 0,35 % du PIB à l'horizon 2016 ; l'autre politique, souscrite par le ministre fédéral des Finances, Wolfgang Schäuble, qui s'est engagé à respecter scrupuleusement la norme budgétaire du Pacte de stabilité européen à l'échéance de 2013. Mais au delà de ces objectifs cardinaux, les modalités de la politique financière continuent, quatre mois après la formation du gouvernement Merkel, de faire l'objet d'un débat quelque peu surréaliste entre les deux partis de la coalition sur l'opportunité et l'ampleur d'une réforme fiscale visant, à compter de 2011, à réduire l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal défendu par les Libéraux et chiffré à quelque 19,5 milliards €, semble difficilement compatible avec l'impératif de la consolidation des budgets publics et de la réduction de l'endettement. Celles-ci exigent un véritable « tour de force » puisque ce ne sont pas moins de 10 milliards € qui, chaque année entre 2011 et 2016, devront être financés dans les budgets du Bund et des Länder. A lui seul, cet effort financier, pour peu qu'il se combine à un alourdissement de la charge de la dette sous l'effet de la remontée probable des taux d'intérêt, exigera plus vraisemblablement une hausse des recettes fiscales. La clarification de cet élément central de la politique économique allemande de sortie de crise n'interviendra qu'à la faveur des projections fiscales pour 2011 qui ne seront opportunément publiées qu'en juin prochain, après les élections de Rhénanie-Westphalie du 9 mai. Sera-t-il alors possible d'élaborer un compromis fiscal solide qui, à la faveur d'une hausse incontournable des impôts, pourrait déboucher sur un nouvel équilibre entre une fiscalité indirecte renforcée et un prélèvement direct simplifié et allégé ?

Rien n'est moins sûr, car à avoir indéfiniment et vainement ferrailé sur la question, les trois partis de la coalition risquent de se trouver en mauvaise posture aux élections régionales du 9 mai. Celles-ci s'annoncent comme une échéance cruciale et périlleuse pour une coalition gouvernementale qui jusqu'à présent n'a réussi à faire les preuves ni de son unité d'inspiration ni de sa capacité à définir un projet cohérent pour remettre l'économie allemande sur les rails et préserver la cohésion sociale du pays.

De quoi, décidément, regretter « les riches heures » (*Sternstunden*) de la Grande coalition, en se rassurant toutefois de l'étonnante capacité de l'économie et de la société allemandes à s'auto-gouverner. Que ce soit à travers la responsabilité dont font preuve ses partenaires sociaux pour préserver la compétitivité de leur industrie en vue de mieux tirer profit de la reprise. ou encore à travers la lucidité désarmante de ses contribuables qui refusent massivement les baisses d'impôts quand celles-ci défient le bon sens économique élémentaire.

*René Lasserre, le 26 février 2010*